



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

en ligne des macarons Stick'AIR

auprès de l'Office cantonal de l'environnement

- **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) régissent les demandes de délivrance d'un macaron Stick'AIR.

Les conditions générales de vente sont considérées comme acceptées dès lors que l'utilisateur / l'utilisatrice coche la case "J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente".

Le macaron Stick'AIR est un autocollant figurant un numéro qui permet d'identifier et de catégoriser les performances environnementales (émissions polluantes) des véhicules motorisés selon la classification définie à l'annexe du règlement régissant le dispositif d'urgence en cas de pics de pollution atmosphérique (RPics, K 1 70.09). Ladite classification est établie pour toutes les catégories de véhicules motorisés qui sont définies dans l'ordonnance fédérale concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers, du 19 juin 1995 (OETV, RS 741.41).

Le Stick'AIR doit être collé, à l'état intact, directement sur le véhicule pour lequel il a été commandé. Il doit être apposé conformément à l'article 3, alinéa 2, de l'ordonnance fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales, du 24 août 2011 (OVA, RS 741.711).

- **COÛT**

Le prix du macaron est de 5 francs, conformément à l'article 5, alinéa 2 RPics.

Le prix ci-dessus s'entend net, hors frais de port.

Tout achat de macaron Stick'AIR fera l'objet d'un reçu expédié à l'adresse électronique indiquée par le demandeur / la demanderesse.

- **MODALITÉS ET MOYENS DE PAIEMENT**

Après avoir rempli de manière véridique le formulaire en ligne, l'utilisateur doit suivre les instructions données à l'écran pour confirmer avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales.

En tout temps, le demandeur / la demanderesse peut interrompre la communication électronique, conformément à l'article 18A de la loi sur la procédure administrative (LPA; RSG E 5 10).

En cliquant sur *Valider*, l'utilisateur accède au formulaire de saisie des informations pour le paiement. Le paiement peut être effectué par carte de crédit VISA, Mastercard, American Express, Postfinance Card, Diners Club ou Twint.

- **DELAÏ D'ENVOI DU MACARON STICK'AIR**

Pour toute demande de macaron Stick'AIR, celui-ci est envoyé, sauf juste motif, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de validation du paiement pour le délivrer à l'adresse renseignée sur le formulaire en ligne [https:// ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/](https://ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/).

- **RECEPTION DU MACARON STICK'AIR**

En attendant la réception du/des macaron(s) Stick'AIR, le demandeur / demanderesse dispose du **reçu confirmant le paiement de sa commande** pour attester que celle-ci est en cours de traitement. Ce reçu se trouve en pièce-jointe de l'email de confirmation.

Le reçu peut être utilisé pour justifier le classement du/des véhicule(s) dans l'attente de la réception du/des macaron(s) par courrier pour une durée de trente (30) jours ouvrables maximum à compter de la date de la commande.

A réception du/des macaron(s) Stick'AIR, le demandeur / la demanderesse devra s'assurer de son bon état et de la catégorie attribuée au(x) véhicule(s) pour lequel il a demandé le(s)dit macaron(s). En cas de problème (défaut de fabrication ou catégorie erronée), le demandeur / la demanderesse doit transmettre un courriel à l'adresse stickair@etat.ge.ch indiquant le problème et **annexer l'email de confirmation, pièce-jointe incluse, qu'il a reçu suite au paiement de sa commande**.

Le demandeur / la demanderesse est informé(e) qu'aucun macaron Stick'AIR ne pourra être repris par l'OCEV s'il a été détaché / décollé de son support ou abîmé suite à une mauvaise manipulation.

En cas de défaut de fabrication du macaron avéré, un nouveau macaron de la catégorie attribuée au véhicule sera délivré gratuitement au demandeur / à la demanderesse lésé(e) sur demande par courriel à l'adresse stickair@etat.ge.ch (une photo du/des macaron(s) défectueux(x) devra être jointe au courriel).

En cas de perte ou vol du macaron Stick'AIR, celui-ci ne peut être ni remplacé gratuitement ni remboursé. Pour obtenir un nouveau macaron Stick'AIR, le demandeur devra faire une nouvelle commande sur le site internet [https:// ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/](https://ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/)

En cas de non réception du/des macaron(s) Stick'AIR dans les délais indiqués à l'article 5, le demandeur / la demanderesse est invité(e) à vérifier que l'adresse mentionnée **sur le reçu en pièce-jointe de l'email de confirmation qu'il a reçu suite au paiement de sa commande** est exacte et à jour. Si cette adresse est exacte et à jour, le demandeur / la demanderesse doit transmettre un courriel à l'adresse stickair@etat.ge.ch et annexer **le courriel de confirmation, pièce-jointe incluse, qu'il a reçu suite au paiement de sa commande**. Si cette adresse est inexacte, le demandeur / la demanderesse devra faire une nouvelle commande de macaron Stick'AIR sur le site internet [https:// ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/](https://ge.ch/edem-pub/stickair/formulaire/)

- **USAGE ET DUREE DE VALIDITE DU MACARON STICK'AIR**

Une fois délivré, le macaron Stick'AIR est valable pour toute la durée de vie du véhicule pour autant que le macaron n'ait pas subi de détérioration.

- **SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ**

L'OCSIN garantit un service de paiement sécurisé, certifié et respectueux des recommandations sur les informations véhiculées lors des paiements en ligne ([https:// pcisecuritystandards.org](https://pcisecuritystandards.org)).

Pour protéger les utilisateurs contre une éventuelle intrusion, les informations relatives à la carte bancaire ne sont pas enregistrées sur les serveurs de l'Etat de Genève.

- **GARANTIE**

En cas d'échec de connexion ou d'interruption de connexion, un message s'affiche indiquant à l'utilisateur/utilisatrice que sa démarche n'a pas abouti. Il lui appartient dès lors de la renouveler aussi souvent qu'il est nécessaire pour voir s'afficher l'écran confirmant le succès de la démarche.

Tous les cas d'anomalie dus à des problèmes techniques liés au serveur de l'Etat de Genève génèrent en interne des fichiers d'incidents qui sont traités par l'**OCSIN**. Si nécessaire, celui-ci reprend contact avec l'utilisateur affecté par l'anomalie.

En cas de problème, l'utilisateur peut également adresser un message à l'**OCSIN** ou l'appeler par téléphone selon les coordonnées indiquées ci-dessous (cf. chiffre 30. CONTACTS).

- **RESPONSABILITÉ DE L'OCSIN ET DE L'OCEV**

L'utilisateur est seul responsable de ses erreurs d'adresse ou de connexion, ainsi que de toute défaillance technique lui incombant.

L'OCSIN et l'OCEV ne sauraient être tenus responsables des problèmes techniques échappant à leur contrôle, tels que des problèmes de communication dus au fournisseur accès Internet de l'utilisateur. Celui-ci admet connaître et accepter les contraintes et limites du réseau Internet, notamment en matière de transmissions de données d'informations via les réseaux et d'atteinte aux données.

Les responsabilités de l'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) ou de l'OCEV ne sauraient être engagées en raison d'une information erronée saisie dans le formulaire en ligne (email, adresse de livraison, type de véhicule, type de carburant, code émissions/norme Euro/date de première mise en circulation ou, dans le cas d'un véhicule équipé d'un dispositif de réduction des émissions, le surclassement obtenu et validé par l'Office cantonal des véhicules).

L'OCSIN et l'OCEV ne répondent pas des dommages matériels ou immatériels, directs ou indirects qui pourraient survenir par l'accès au site ou l'incapacité à y accéder, par le refus d'acceptation d'un paiement et/ou l'absence de validation d'une démarche.

- **DISPONIBILITÉ DE L'OCSIN**

L'OCSIN s'efforce de maintenir le site disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. L'accès peut donc être interrompu pour des raisons techniques, notamment de maintenance ou de panne de réseau, ou pour toute autre raison.

- **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

Consulter le site <https://www.ge.ch/conditions-generales>

- **PROTECTION DES DONNÉES**

En conformité avec la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD; RSG A 2 08), les données personnelles reçues dans le cadre des demandes ou de la connexion au site de l'OCEV, sont traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement dans le cadre des démarches en lien avec ladite prestation.

- **FOR ET DROIT APPLICABLE**

Tout litige lié à l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales est de la compétence des tribunaux du canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

Le droit suisse est applicable.